

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Mans
Le : 01/04/2025
Et

Publication du : 01/04/2025

L'an 2025, le 31 Mars à 20:00, le Conseil Municipal de Commune de Avoise s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur d'AMÉCOURT Antoine, Maire, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 18/03/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/03/2025.

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : CHEDET Laurence, DROUIN Valérie, HEURTEBISE Sandrine, LETESSIER Céline, MM : BASNIER Serge, BESNIER Claude, DUCLOS Dominique, MORIN Jean-Louis

Excusés : Mme GIGOMAS Jeanine (procuration à Mme HEURTEBISE Sandrine), Mme BORDIN Ingrid (procuration à BASNIER Serge), M. COPHIGNON Alain (procuration à Mme CHEDET Laurence), M. ROBIN Thierry (procuration à Claude BESNIER)

Absents : M.GOIBEAU Ludovic

Assistait également : Mme CHAIGNON Audrey, secrétaire générale de mairie

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEURTEBISE Sandrine

2025-024 – Camping - Aire de camping-car

M. Serge Basnier, 1er adjoint, propose aux Conseil Municipal des devis pour la transformation du camping en aire d'accueil pour les camping-car.

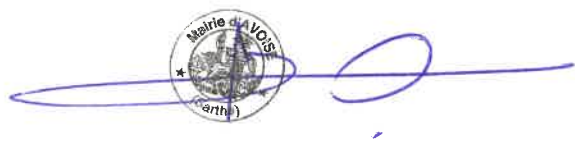
Après discussions, le Conseil Municipal valide le projet et le devis de l'entreprise CAMPING CAR PARK pour un montant de 79 473,27 € TTC, répartis sur 5 annuités réparties en 6 années :

- 2025 : 9 275, 51
- 2026 : 15 894,65 €
- 2027 : 15 894,65 €
- 2028 : 15 894,65 €
- 2029 : 15 890,65 €
- 2030 : 6 619,14 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou ses adjoints à signer le devis, la convention d'occupation du sol et le contrat de vente différée et les autres documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 01/04/2025
Le Maire
Antoine d'AMÉCOURT



Accusé de réception en préfecture
072-217200211-20250331-2025-024-DE
Date de réception préfecture : 01/04/2025